

PV de la réunion du conseil local
de la 323° section
du 26/04/2019

Sont présents : Mrs BRISSAC - CASTEL - CHER - PARIS - GEHRES - GENDRE - JANKOWSKI - MAZOA - PEI-TRONCHI - HISTEL - RASKOVALOFF - BULTEL.

Mme JANKOWSKI – CHER - Mme LEBRUN

Sont excusés : Mrs GRANDIZ - TOUSCH -

Absent : Néant

Le Président nous fait part :

Pour commencer, je vous annonce que l'Adjudant-chef Mohimont vient de se voir concéder la Médaille Militaire. Il passe donc de Membre Associé à Membre Titulaire.

Comme il se fait remettre sa Médaille aux Invalides avec son père comme Parrain le 26 mai prochain, je propose que la Médaille lui soit offerte par la section.

Débriefing de la réunion des présidents de section qui a eu lieu à Sélestat le 23 avril.

Le projet de modification du Règlement Intérieur de la SNEMM a été abandonné au profit de la modification des statuts. Ceci afin de se mettre en règle avec la réglementation pour les associations.

Certains articles sont contraires à la bonne tenue et à la survie de la SNEMM. Je ne vais pas vous cacher que beaucoup de sections ont quitté la SNEMM pour renaître en tant qu'association de Médaillés Militaires, faisant ainsi baisser les effectifs à un stade critique. Ces faits, nous ont été reprochés.

La baisse d'effectif est la faute des sections. Il va sans dire qu'il n'en est rien. Dans les nouveaux Statuts, une diminution de 6 administrateurs est prévue.

Sachez que dans les nouveaux statuts, j'ai repéré, et en ai fait part lors de la réunion des présidents, que 4 grandes réformes nous portaient préjudice.

Je vais vous les citer et les commenter.

- 1) Un des buts de la SNEMM était d'aider ou de participer à des actions sociales et matérielles au profit des membres de nos armées, victimes du devoir, et admis dans des établissements hospitaliers ou médicalisés. Le nouveau statut étend cette pratique qui était honorable à leurs conjoints ainsi qu'à leurs enfants, ce qui l'est beaucoup moins. La dérive, lors d'un passé très récent ou la SNEMM paye l'avion et le séjour à l'hôtel à la famille d'un participant aux Invecvus Games au Canada.

- 2) Il est prévu de changer l'appellation de Dame d'Entraide en Membre conjoint.

Si l'on y regarde de plus près toutes les dames d'entraide qui ne sont pas épouse ou veuve d'un Médaillé Militaire risquent de se voir appliquer une cotisation de membre associé, ce qui pour moi est contraire à la politique que l'on doit défendre si l'on veut sauver les effectifs.

- 3) La limitation à une voie lors des votes pour les délégués ayant plusieurs fonctions.

Les fonctions de Président général, Président d'UD, Président de Section. Il s'agit là d'une dévaluation de la fonction qui peut entraîner un désamour pour les postes à investissement.

- 4) La radiation dès la première année de non cotisation.

Nous travaillons avec des personnes dont certaines ont un âge très avancé ce qui engendre pour quelques-unes d'entre elles, une perte de mémoire dû à l'âge ou à la maladie. Au sein de la section, celles qui



oubliaient, se rattrapient l'année suivante. La radiation systématique nous ferait perdre un adhérent. Cette règle est encore une mesure à contrecourant.

Comme l'année dernière, je vous avais annoncé la conduite que j'adopterai lors du vote de l'Assemblée Générale. Cette année, conformément à mes convictions, je voterai contre ces quatre articles. Mr Réal candidat au poste d'Administrateur était présent.

Suite au décès de Mr Lacroix, j'ai dû intervenir pour faire obtenir l'aide au décès de membre de l'ONAC. L'affaire est en cours.

Je suis candidat au conseil Départemental de l'ONAC.

Mr Senellier est décédé dans l'anonymat le plus complet, ce n'est pas faute de soutien, dix jours plus tôt j'étais avec lui et son épouse pour son anniversaire.

L'adieu aux Armes de l'A/C Le Gaillard François aura lieu le 24/05/2019 à 10h30

Achat de Matériel : l'Ordinateur a été acheté pour le trésorier

Activité du 15 Septembre

Comme l'année dernière, je ferai la demande de Bus début septembre

Pour les dames d'entraide, le soutien de Mme Rosenthal et Mme Weiss à bien fonctionné puisqu'elles étaient présentes au repas des Dames d'Entraide Reste Mme Fischer.

Prochaine Cérémonie Mémoirelle.

Dimanche 28 avril 11h00 Monument aux Morts de Haguenau

Mercredi 8 mai 11h00 Monument aux Morts de Haguenau

Prochaine Réunion le 20 mai 2019.

Gilbert CASTEL
Secrétaire des
Médailleurs Militaires
De la 323° section

